Renc. Rech. Ruminants 1995, **2**, 461 – 464

Avec son cheptel allaitant qui s'alourdit, l'Irlande cherche des débouchés sur le Continent

Ph. CHOTTEAU
Institut de l'Élevage, Département Économie des Filières-GEB Paris

RÉSUMÉ – 155 000 producteurs de viande bovine d'un coté dont 90 000 détenteurs de vaches allaitantes, 15 sociétés d'abattage de l'autre... La filière viande bovine irlandaise donne pour le moins une image contrastée. Cependant, il ne faudrait pas croire que la production repose exclusivement sur une économie de cueillette. Depuis l'arrêt de l'intervention, qui absorbait encore plus de 40% de sa production de viande en 1992, la filière ne s'est pas écroulée. Au contraire, elle est en pleine évolution.

Cette filière possède d'énormes capacités de résistance : des exploitations économes utilisant d'abord l'herbe, avec une proportion importante de revenus extérieurs; un réseau dense de recherche et de conseil; des outils d'abattage-découpe très souples et tournés vers l'exportation...

La production irlandaise ne devrait pas diminuer d'ici 5 ans et elle devrait toujours être exportée à 90%. Mais elle est de plus en plus issue d'animaux de génétique continentale. L'évolution raciale du cheptel a jusqu'alors permis de trouver des marchés sur le continent européen. Néanmoins, un point de basculement est atteint pour le cheptel allaitant : restera-t'il croisé ou est-il en voie de devenir de pure race Charolaise ou Simmental, au risque de perdre en capacité d'allaitement des veaux et d'augmenter encore les poids de carcasse ?

With heavier and heavier suckler herd products, Irland is prospecting continental markets

Ph. CHOTTEAU
Institut de l'Élevage, Département Économie des Filières-GEB Paris

SUMMARY – 155 000 beef farmers on the one hand, including 90 000 suckler cows holders, 15 meat compagnies on the other hand... The beef industry situation is quite contrasting. Although, since the intervention buying had stopped, the industry has not collapsed !

The irish beef industry has great trumps : low-input grass-based farms, with important off-farm incomes; an effective technical research and advisors network; very flexible and export-specialized meat plants...

Irish meat production is not forecasted to reduce in the next 5 years, and 90% of this production will always have to be exported. It comes more and more from continental crossing animals. Up to now, the racial changes have allowed to find new markets in the European Union. Will the suckler herd remain based on friesian crossed cows or will it become more and more composed of pure continental breed cows, as charolais or simmental? In that case, the risk is to loose on milking capacities and to get too heavy carcass for the target markets.

OBJECTIF DE L'ÉTUDE ET MÉTHODE

Le cheptel bovin irlandais a été "dopé" par la mise en place des quotas laitiers qui a fortement affecté les effectifs partout ailleurs dans l'ex-Communauté Européenne. En 11 ans, entre décembre 1983 et décembre 1994, son cheptel de vaches allaitantes a été multiplié par 2,3 et son cheptel laitier n'a reculé que modérément de 16%. Il en résulte une augmentation du cheptel total de vaches en Irlande, qui représente aujourd'hui 7% du cheptel de l'Union à 12.

Si cette part peut paraître marginale, chacun sait que la production de viande bovine de ce pays est exportée à 90%. L'évolution des volumes et de leur nature est donc primordiale pour le marché de la viande dans l'Union Européenne avec la limitation des exportations sur Pays-Tiers suite aux accords du GATT.

À l'inverse, la filière viande bovine est vitale pour ce pays : elle représente à elle seule 39% de la Production Agricole Finale en 1993 et l'agriculture emploie encore 12% de la population active. 90% de la SAU sont en herbe et 95% des quelques 160 000 exploitations détiennent des bovins.

Afin de déceler les tendances à l'oeuvre et d'évaluer leurs conséquences sur l'offre de viande bovine, le GEB a mené une enquête à base d'interviews d'éleveurs, de conseillers agricoles de terrain, de chercheurs, de salariés du Ministère de l'Agriculture, de l'Office Irlandais des viandes (AN BORD BIA) et du syndicat majoritaire d'exploitants agricoles (IFA). Des entretiens auprès des opérateurs de la filière ont été menés par Jacques COMBES, de la société PROTÉIS +, en partenariat avec qui cette enquête a été la base d'un premier rapport commandé par l'OFIVAL. Les interviews ont été complétées par l'étude approfondie des statistiques et de nombreux documents émanant de l'institut de recherche et de développement agricole TEAGASC.

RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

LE CHEPTEL ET SA RÉPARTITION

Au lendemain de l'instauration des quotas laitiers, le cheptel allaitant irlandais a repris son essor, surtout à partir de 1987 et approche 1 million de têtes en décembre 1994. Cette expansion du cheptel allaitant s'est réalisée simultanément à un faible recul du troupeau laitier - qui compte encore près de 1,3 millions de vaches - et à un doublement du troupeau de brebis et d'agnelles saillies. L'Irlande détient en décembre 1994 plus de 2,9 millions d'UGB ruminants reproductrices, contre 2,2 en 1993. Cela indique une intensification exceptionnelle de l'exploitation des ressources fourragères dans ce pays.

Le cheptel allaitant représente désormais le tiers des UGB de vaches et de brebis, contre 20% au début des années 80. Mais il se rencontre dans plus d'une ferme irlandaise sur 2. Sur quelques 160 000 exploitations agricoles, près de 91 000 détenaient des vaches allaitantes en décembre 1993.

La progression du cheptel allaitant s'est effectuée principalement par diffusion : d'un peu plus de 70 000 jusqu'en 1987, le nombre de détenteurs est monté jusqu'à 97 000 en 1989. Ensuite, la très forte capitalisation entre 1989 et 1993 a été réalisée dans les ateliers existants. Tant et si bien que le cheptel moyen est passé en 4 ans de 6 à plus de 10 vaches. Par rapport aux autres pays européens, cela place les structures irlandaises dans une position intermédiaire.

L'exploitation allaitante moyenne est beaucoup plus petite que l'exploitation laitière typique de l'Irlande, qui détient en moyenne 27 vaches. Comme toujours, cette moyenne cache de profondes disparités. En 1993, 9% du cheptel allaitant sont détenus par un millier de troupeaux de plus de 50 têtes, tandis que 28% se trouvent dans des élevages de moins de 10 têtes, qui constituent les 2/3 des élevages allaitants irlandais.

Sur le plan géographique, le cheptel allaitant est en juin 1993 pour moitié localisé dans l'ouest et le nord-ouest de l'île. Ces 2 régions concentrent l'essentiel des zones "très défavorisées" selon la nomenclature européenne qui ouvre droit aux indemnités compensatoires de handicap. Elles recèlent également 41% du cheptel de brebis mais seulement 20% du troupeau laitier.

LES ÉLEVEURS DE VACHES ALLAITANTES : QUI SONT-ILS ? QUE PRODUISENT-ILS ?

TEAGASC édite chaque année un recueil d'informations structurelles et comptables sur un panel de plus de 1400 exploitations de toute nature (National Farm Survey) dont les derniers résultats disponibles concernent l'année 1993. Il permet de décrire l'évolution des systèmes d'élevage, des pratiques des éleveurs et de leurs revenus.

La moitié des vaches allaitantes sont élevées chez des naisseurs exclusifs, en **"allaitement simple"**. Ce système concerne aussi une exploitation allaitante sur 2 dans l'échantillon. Elles sont relativement petites, autour de 24 ha de SAU et exploitent l'essentiel des sols aux plus maigres potentiels. Ce sont les exploitations les plus extensives de l'échantillon, avec des chargements autour de 1 UGB/ha. Les troupeaux sont de 10 vaches en moyenne. En fait, les 2/3 de ces exploitations en détiennent moins de 10 et seulement une sur 15 en a plus de 25. Ils sont fréquemment associés à un petit troupeau de brebis. L'essentiel du produit provient de la vente soit de broutards soit d'animaux maigres âgés après 2 saisons d'herbe...

Lorsqu'elles associent une production secondaire de lait, les exploitations ne sont pas plus grandes. Les vaches laitières sont alors très peu nombreuses (3 en moyenne) dans un troupeau qui compte au total une douzaine de mères et fréquemment des brebis. Tous les veaux sont gardés et la plupart achètent en outre des veaux de 8 jours pour pratiquer l'**allaitement multiple.** Seul un quart de ces éleveurs finissent des boeufs, la plupart vendant mâles et femelles en maigre âgé, disposant de trop peu de céréales pour les finir à l'auge. Ces systèmes sont relativement intensifs, avec des chargements autour de 1,6 UGB/ha. Ce système concerne environ une vache allaitante sur sept.

Les **exploitations à double orientation lait et allaitante** sont plus grandes, dépassant 30 ha en moyenne. D'autres spéculations secondaires sont également associées : cultures de vente, brebis et engraissement d'agneaux. Les quotas laitiers sont plutôt limités, avec des troupeaux qui sont en moyenne de 10 à 15 vaches laitières, un peu supérieurs aux effectifs de vaches allaitantes. Au total, plus du quart des vaches allaitantes étaient détenues par ces éleveurs mixtes.

Les produits issus de ces exploitations sont eux-mêmes extrêmement divers : en moyenne, la moitié des veaux mâles nés sur l'exploitation sont engraissés en boeufs, mais

seules 30% de ces exploitations sortent des boeufs. Cette diversité s'observe également dans les niveaux de chargement, qui varient entre 1,3 et 1,7 : ils sont d'autant plus grands que le nombre de vaches laitières est élevé.

Quelles sont leurs perspectives ?

Les vaches allaitantes sont en très grande majorité détenues par des exploitations à temps partiel. En effet, seule une exploitation sur six à dominante vaches allaitantes est à temps complet, c'est à dire emploie plus de 0,75 UTH. Les exploitations associant des vaches allaitantes à un atelier de vaches laitières font exception, employant en moyenne plus de 1,2 UTH.

Parallèlement et malgré les primes, les 2/3 des exploitations à dominante allaitante n'ont dégagé en 1993 qu'un revenu agricole inférieur à 5000 £ (1£ = 8 F en juin 1995), plancher selon TEAGASC pour assurer à lui seul la reproduction du système. Cependant, un gros tiers de ces exploitations disposaient d'un salaire extérieur à l'exploitation. Cela laisse encore une masse considérable d'exploitations dépendant exclusivement de transferts sociaux tels que retraites, indemnités chômage... pour survivre.

Près d'un tiers des exploitations allaitantes sont considérées comme non viables démographiquement dans les 10 prochaines années. Environ 30 000 exploitations détenant des vaches allaitantes ne disposeraient pas de salaire extérieur, auraient un revenu agricole insuffisant et n'hébergeraient personne susceptible de prendre la succession. L'âge moyen des chefs de ces exploitations est de 67 ans ! Même si ces exploitations sont plus petites que la moyenne, elles détenaient 13% du cheptel allaitant en 1993.

Tout cela laisse envisager une profonde restructuration dans les années à venir. Une restructuration qui risque cependant d'être freinée par le mode de faire-valoir. En effet, le faire-valoir direct concerne 90% de la SAU irlandaise et le reste est en général loué à titre précaire. L'attachement à la terre reste primordial chez ceux qui ont vécu la réforme agraire et la répartition des grands domaines des colons britanniques. Le marché de la terre agricole est étroit et les prix élevés. Si les primes revalorisées par la réforme de la PAC renforcent la résistance des exploitations, les références individuelles ("quotas de primes") renchérissent les reprises d'exploitations allaitantes.

Dans cette situation, le plan de retraite anticipée mis en place en 1994 ne fait pas encore recette dans les régions allaitantes de l'Ouest et du Nord-Ouest, malgré les indemnités très incitatives qui sont offertes. L'obligation de céder ou de louer à long terme toutes les terres, et celle pour le repreneur d'exercer à temps complet durant au moins 10 ans, semblent pour l'instant dissuasives.

L'enjeu de ce renouvellement de la population des éleveurs allaitants est l'utilisation du territoire. La principale alternative à l'élevage sur les parcours et les prairies permanentes est la reforestation. Celle-ci bénéficie actuellement d'un engouement certain, largement stimulé par une politique de subventions s'inscrivant dans le cadre de l'objectif national de préserver la nature et l'image "verte" du pays. Cette rétraction des terres agricoles a déjà atteint 12% en une décennie ! Même si ce sont en priorité les plus mauvaises terres qui sont retirées à l'élevage, l'intensification de l'utilisation des ressources fourragères pourrait avoir atteint ses limites.

Quel cheptel allaitant demain ?

En terme quantitatif, les irlandais parient toutefois sur un maintien du cheptel allaitant autour du million de têtes, niveau des droits à primes. Le cheptel laitier étant attendu en légère baisse, la production totale ne devrait pas être beaucoup amputée d'ici la fin de la décennie.

En terme qualitatif, l'évolution est rapide. En 1992, contrastant avec un cheptel laitier uniformément Pie-Noir, le troupeau allaitant était multicolore : 20% étaient aussi Pie-Noires, 50% des croisées Pie-Noires avec des races britanniques (Hereford surtout, mais aussi Angus) et 30% avec des races continentales (Charolais, Simmental ou Limousin principalement).

Traditionnellement, la vache allaitante irlandaise était de préférence une "tête noire", c'est-à-dire une croisée Pie-Noire x Hereford. Ces vaches "typiques" ne représentaient déjà plus que le tiers du cheptel allaitant en 1992. Et si on en croit la composition du troupeau de génisses (7% de Pie-Noires, 42% de croisées de races britanniques, 50% de croisées de races continentales), l'évolution vers la vache de type continental se poursuit. En effet, le croisement avec des races continentales concerne en 1992 plus de 80% des vaches allaitantes et même 50% des génisses.

Traditionnellement, les éleveurs allaitants achetaient leurs génisses de renouvellement aux éleveurs laitiers. Leurs besoins sont d'ailleurs faibles, avec des taux de renouvellement inférieurs à 15% d'après nos calculs. Dans les petits élevages des zones défavorisées, ils ne dépassent souvent pas 10%. Mais désormais, la tendance des éleveurs est de plus en plus de produire leurs propres génisses de remplacement, qui auront de moins en moins de sang de race laitière. Les raisons en sont économiques et sanitaires : l'introduction d'animaux étrangers au troupeau présente toujours un risque sanitaire, une sortie d'argent et une incertitude sur la génétique employée par le vendeur... En outre, les disponibilités de génisses croisées issues des troupeaux laitiers se restreignent avec la holsteinisation.

Pourtant, l'effet *hétérosis* reste le maître mot en Irlande comme dans les autres îles d'outre-Manche. Le croisement, la vigueur des hybrides, y sont parés de toutes les vertus. Idéalement, les vaches doivent être des croisées de Pie-Noires et de race à viande, inséminées avec une 2ème race à viande. Des études justifient ce point de vue : le gain de poids avant sevrage d'un broutard né au printemps est très supérieur avec une mère croisée PNxHer qu'avec une mère charolaise pure. Le GMQ sur des prairies de bonne qualité est de 1,2 dans le premier cas et de 1,09 dans le deuxième. Cela s'explique principalement par la capacité de lactation, qui est presque moitié plus élevée dans le cas de la mère croisée. En outre, la conduite en race à viande peut augmenter la fréquence de problèmes au vêlage. Enfin, le plus grand format des races continentales induit des besoins supérieurs d'entretien pour les mères.

La préoccupation de conserver un minimum de capacité laitière amène les organismes de développement à préconiser des vaches allaitantes de 1/2 sang ou au moins de 1/4 de sang Pie-Noir sur les terres favorables. En zone plus difficile, une proportion plus faible d'origine laitière est envisageable, la production laitière se réalisant trop souvent au détriment des conditions corporelles de la vache, indui-

sant des problèmes d'infertilité et d'allongement des intervalles entre vêlage.

QUELLES CONSÉQUENCES POUR LA PRODUCTION DE VIANDE IRLANDAISE ?

D'après les pratiques d'accouplement repérées par le panel NFS en 1992, les veaux nés dans les élevages laitiers et allaitants en 1993 étaient pour 30% Pie-Noirs, pour 22% croisés de races britanniques et pour 48% croisés de races continentales (19% de Charolais, 13% de Limousin, 12% de Simmental...). C'est un changement radical sur la "récolte" de veaux qui prévalait avant les quotas laitiers. Par exemple, en 1982, cette composition raciale était de 48% en Pie-Noirs, de 40% en croisés de races britanniques et de 11% seulement en croisés de races continentales. En outre, les Pie-Noirs actuels ne sont plus comparables à ceux d'il y a 10 ans : entre temps, la race est passée du type frison britannique, assez bien conformé à un type largement holsteinisé.

Cette répartition raciale signifie une conformation croissante des carcasses : en 1993, près d'un cinquième des carcasses de boeufs étaient classées U (1/20 en 1985). La classe R représente toujours à peu près la moitié des carcasses de boeufs abattues en Irlande et la classe O le reste. Il est cependant probable que la proportion de O soit sous-estimée du fait des fortes exportations en vif sur Pays-Tiers, qui concernent surtout des animaux légers.

En outre, la part de carcasses classées en état d'engraissement "4" est passée d'environ la moitié en 1985 aux 3/4 en 1993. On aurait pu s'attendre à l'évolution inverse avec la réduction de la proportion des animaux croisés de races précoces mais, en absence de toute pénalisation de prix sur l'état d'engraissement, les éleveurs ont tout intérêt à sortir les carcasses les plus lourdes possibles, surtout quand les animaux maigres sont chers. D'ailleurs, les poids des carcasses ne cessent de progresser : le poids moyen des boeufs abattus en Irlande est passé d'environ 320 kg au début des années 80 à 374 kg en 1993.

CONCLUSION :

POUR LES DÉBOUCHÉS DE SON CHEPTEL ALLAITANT, L'IRLANDE SE TOURNE VERS LE CONTINENT

Le marché intérieur est toujours approvisionné par des génisses légères mais absorbe moins de 10% de la production de viande bovine. L'intervention qui offrait un débouché à 41% de la production en 1992 est descendu à 10% en 1993 et a été supprimée depuis. Les exportations directes sur Pays Tiers ont pris le relais, notamment en vif. En 1993, en vif et en viande, elles représentaient près de la moitié de la production irlandaise. D'ici la fin de la décennie, d'après les accords du GATT, les exportations subventionnées de viandes bovines de l'Union Européenne vers les Pays Tiers devront être réduites de 38% en volume par rapport au niveau de 1992, constitué pour 1/6ème par de la viande irlandaise.

Depuis longtemps, le Royaume-Uni est le débouché européen privilégié de la viande irlandaise. En 1993 comme en 1994, il a absorbé entre 20 et 25% de la production. Le marché britannique achète des carcasses de moins de 340 kg, issues d'animaux croisés Hereford ou Angus, surtout des boeufs. Même si la consommation devrait se rétablir ces prochaines années, ce débouché n'est pas susceptible de progresser énormément.

Les autres marchés de l'Union sont encore aujourd'hui des marchés de niche. Le marché français absorbe aujourd'hui essentiellement de la viande de vache. En Allemagne, les mâles qui trouvent un débouché sont plutôt légers. Aux Pays-Bas comme en Italie, la demande concerne des boeufs bien conformés qui peuvent être lourds. Cependant, le développement ultérieur passera forcément par des marchés où la demande concerne des carcasses pas trop lourdes (Espagne, Allemagne, Italie du Nord, voire Portugal...) et l'objectif de l'Office de l'alimentation irlandais (An Board Bia) à l'horizon 2000 est d'augmenter de moitié ses exportations sur l'Europe continentale.

Avec des carcasses lourdes, la taille des muscles peut finir par poser un problème alors que la grande distribution européenne recherche plutôt des portions-consommateur peu chères. Y compris pour un produit haut-de-gamme, avec son image "verte", le poids des pièces reste un critère fondamental de compétitivité et l'alourdissement en cours pourrait être paralysant. Néanmoins, le maillon abattage/découpe est extrêmement concentré en Irlande : il existe 15 entreprises dont 8 pourraient contrôler le marché. D'autre part, An Board Bia mène une action intense pour identifier les marchés à l'exportation et faire la promotion de la viande irlandaise. Les uns et les autres sont tout à fait capables d'orienter rapidement l'offre, et donc les pratiques d'engraissement final.

En outre, la génétique de plus en plus continentale du cheptel allaitant permet d'alimenter des flux de broutards vers le Continent. Ces exportations d'animaux croisés sont ainsi passées de 10 000 têtes en 1993 à 40 000 en 1994, principalement vers l'Espagne.

RÉFÉRENCES

GUESDON J.Cl., CHOTTEAU Ph., KEMPF M., 1995. Ed.ECONOMICA. "Vaches d'Europe".

GEB., 1986, Dossier du GEB n°136 & 140,

1989, Dossier du GEB n°173 & 174,

1995, Dossier du GEB n°239.

COMBES J., 1995, PROTEIS +, "Compétitivité de la production bovine en Irlande", rapport d'étude pour l'OFIVAL, non publié.

POWER R., ROCHE M., 1994, TEAGASC, "National farm survey 1993".

Collectif TEAGASC, 1994, "Management data for farm planning 1994".

DRENNAN M, POWER R., 1994, Farm & Food, 27-30

DRENNAN M., 1994, Farm & Food, 13-15

KEANE M.G., 1991, Farm & Food, 18-20

Collectif AN BORD BIA, 1995, "Meat market review and outlook 1994/95"

Collectif CSO, 1993, "Land utilisation and numbers of livestock-Regional analysis".

Collectif CSO, 1995, "Agricultural statistics, december 1994" (et les états précédents sur 15 ans, publiés chaque semestre)